



Sablons · sur ·
HUISNE



La Gazette

L'édito du Maire



Mesdames, Messieurs,
Chers habitants de SABLONS SUR HUISNE,

Je suis heureuse de vous présenter la 1^{ère} « Gazette » de ce nouveau mandat.

En mars dernier, vous avez décidé de faire confiance à la liste « Sablons c'est Vous » et je vous en remercie.

C'est maintenant une nouvelle aventure qui commence avec 19 membres majoritaires et 4 membres de la liste conduite par Denis BOBIN, maire-sortant.

Nous formons aujourd'hui une nouvelle équipe dynamique et à votre écoute.

Merci à l'ancien conseil d'avoir assuré ses fonctions pendant la période transitoire (de l'élection jusqu'à la mise en place effective du nouveau conseil qui a été retardée suite au Coronavirus).

Il est vrai que depuis notre élection, la situation a été rendue plutôt difficile suite à cette « Covid-19 » mais il faut continuer à avancer, bien entendu en tenant compte des diverses recommandations mises en place par notre Gouvernement.

Je suis d'ailleurs de tout cœur avec les familles qui ont été, de près ou de loin, touchées par le Coronavirus.

Je tiens également à remercier toutes les personnes bénévoles, nos commerçants, nos associations (et notamment le Patchwork pour la confection des masques en tissus) qui se sont investis et qui ont donné de leur temps afin que cette période de confinement soit vécue de façon la plus sereine possible pour l'ensemble des habitants de Sablons.

Malgré cette période difficile pour tous, nous continuerons les projets déjà mis sur les rails et, grâce aux idées novatrices, nous mettrons tout en œuvre afin de mettre en place ceux qui vous ont été présentés lors de notre campagne électorale.

Tout d'abord, nous vous assurons faire le nécessaire afin que notre salle « Condé Confluence » soit remise sur « pieds » le plus rapidement possible afin d'accueillir à nouveau les spectacles et notamment refaire vivre le « Melrose Cabaret » qui, comme vous le savez, souffre énormément de cette situation.

Le dossier concernant la construction de la nouvelle station d'épuration est « lancé ».

C'est une station d'épuration à lits filtrants plantés de roseaux qui a été choisie sur la base d'éléments que nous aurons le plaisir de vous présenter le samedi 24 octobre à la salle Paul Pelleray de Condé-sur-Huisne.

Quant à notre projet « pôle santé » : celui-ci avance pas à pas... nous avons déjà rencontré les professionnels en place sur notre commune afin de recueillir leurs sentiments et leurs attentes à ce sujet.

Je vous rappelle que cette nouvelle équipe est à votre écoute.

L'édito du Maire

Dernièrement, les personnes de plus de 65 ans ont reçu un questionnaire afin de connaître leurs attentes et savoir si elles sont prêtes à s'investir dans la vie communale. Ces questionnaires ont été traités. Merci à vous !

Vous pouvez venir en mairie pour nous faire part de vos attentes ou pour discuter des problèmes que vous rencontrez.

Pour cela, je suis, ainsi que les maires délégués et adjoints, à votre disposition sur rendez-vous. Des permanences sont assurées.

Également une première réunion de quartier est prévue dans le bourg de Condé le samedi 14 novembre prochain à 10 heures afin de venir à votre rencontre. Les autres quartiers feront l'objet de rencontres ultérieures.

Au niveau de la vie communale, les associations ont repris leurs activités (un nouveau club de billard vient de voir le jour), toujours avec respect des recommandations liées à la Covid-19.

N'hésitez pas à prendre contact avec les responsables : « plus on est de fous plus on rit » !

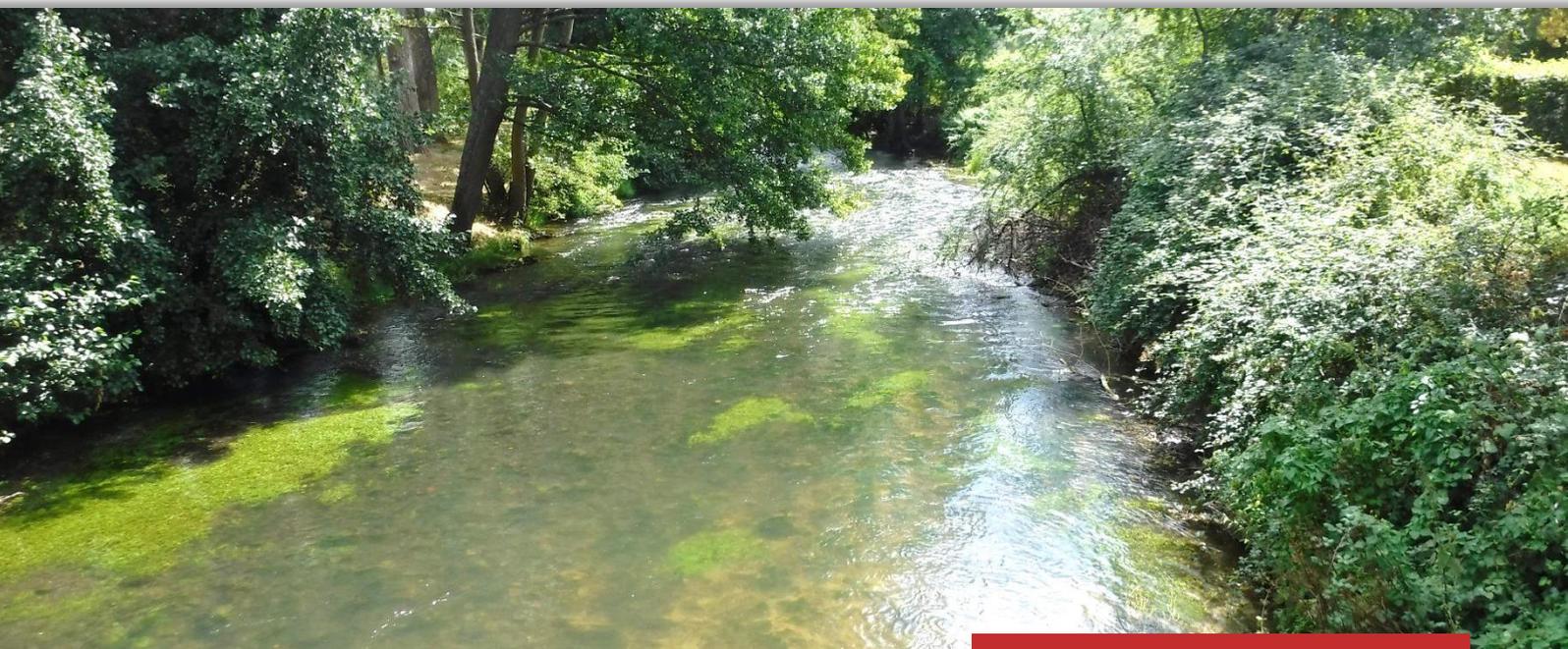
Voici un petit résumé de tout ce que vous retrouverez en détail au fil des pages de cette « Gazette ».

En conclusion, je vous rappelle que la Covid-19 est toujours là et qu'il faut maintenir une vigilance accrue. Je compte sur vous tous afin que vous respectiez, pour vous ainsi que pour votre entourage, l'ensemble des mesures barrières actuellement en vigueur.

Bonne lecture à tous !

Bien à vous

Christelle RADENAC
Maire de SABLONS SUR HUISNE



L'Huisne, vue du pont de Condeau

Une équipe municipale à votre écoute !

Les membres du Conseil Municipal



Christelle Radenac
Maire

Sablons sur Huisne
Maire déléguée
Condé sur Huisne



Jean-Christophe Chartier
Maire délégué

Sablons sur Huisne
Maire délégué



Guy Chevalier
Maire délégué

Condeau



Claude Sénéchal
1^{er} adjoint



Nathalie Bertu
2^{ème} adjointe



Joël Marchand
3^{ème} adjoint



Sandrine Simon
4^{ème} adjointe



Jean-Yves Mesnil
5^{ème} adjoint



Martine Bermond
Conseillère Municipale



Denis Bobin
Conseiller Municipal



Laëtitia Boudet
Conseillère Municipale



Céline Cerejo
Conseillère Municipale



Catherine Chavigny
Conseillère Municipale



Sandrine David
Conseillère Municipale



Marie-Alix de Caffarelli
Conseillère Municipale



Francis Denis
Conseiller Municipal



Christian Fétiqueau
Conseiller Municipal



Erik Lefrançois
Conseiller Municipal



Sylvie Lion
Conseillère Municipale



Marie Girard-Praet
Conseillère Municipale



Emmanuel Joubert
Conseiller Municipal



Jocelyne Vannier
Conseillère Municipale

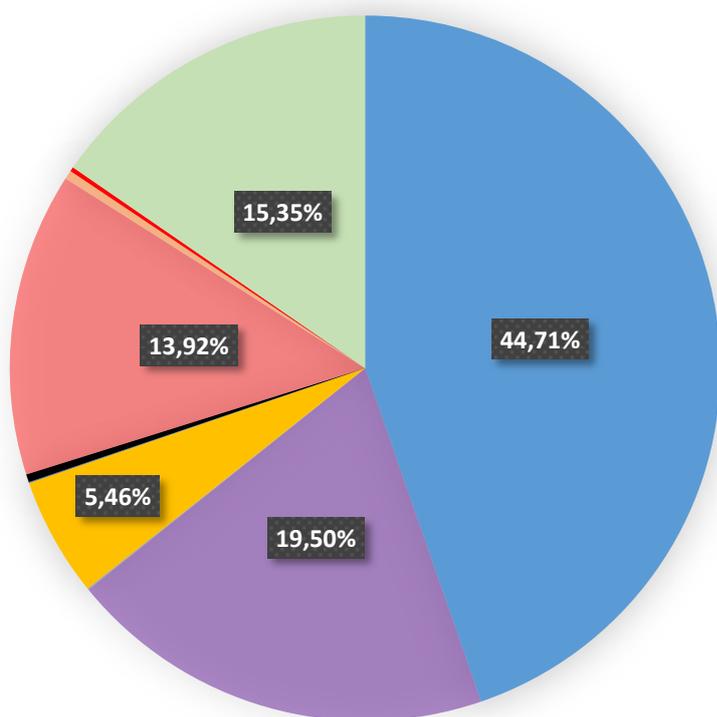


Laurent Vassard
Conseiller Municipal

Les commissions communales

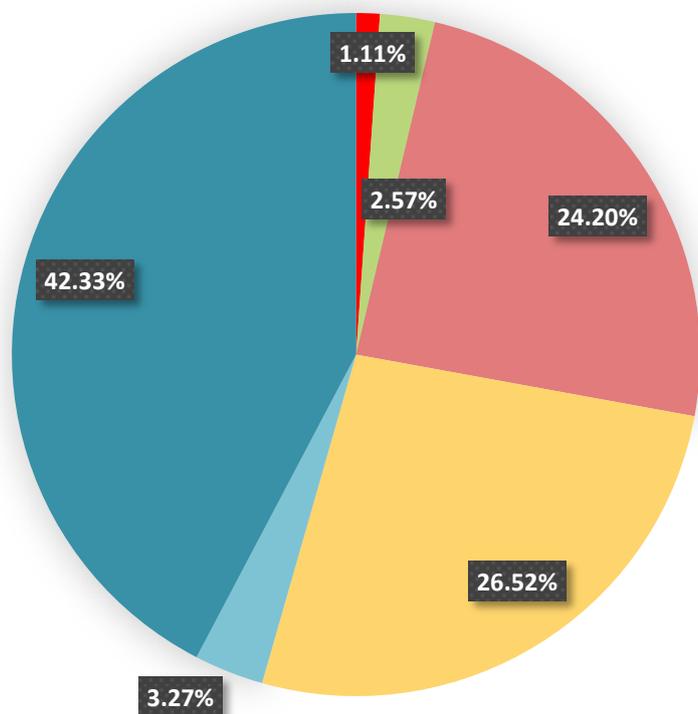
Commissions	Président	Conseillers Municipaux
Finances – budget	Christelle Radenac	Claude Sénéchal, Sandrine Simon, Catherine Chavigny, Nathalie Bertu, Emmanuel Joubert, Jean-Yves Mesnil, Guy Chevalier, Denis Bobin.
Ressources Humaines	Jean-Yves Mesnil	<u>personnel technique</u> : Claude Sénéchal, Guy Chevalier, Jean-Christophe Chartier, Francis Denis. <u>personnel administratif/agence postale communale/école de musique</u> : Francis Denis, Jocelyne Vannier. <u>personnel ménage</u> : Martine Bermond, Céline Céréjo.
Travaux- assainissement	Claude Sénéchal	Erik Lefrançois, Laurent Vassard, Jean-Christophe Chartier, Nathalie Bertu, Guy Chevalier, Joël Marchand, Marie Girard-Praet.
Voirie- chemins ruraux	Claude Sénéchal	Laurent Vassard, Jean-Christophe Chartier, Guy Chevalier.
	<u>Voirie (CDC)</u>	Laurent Vassard, Erick Lefrançois, Joël Marchand, Catherine Chavigny, Christian Fétiveau, Jean-Christophe Chartier, Francis Denis.
	<u>Chemin ruraux</u>	Denis.
Appel d'offres		<u>Titulaires</u> : Claude Sénéchal, Nathalie Bertu, Denis Bobin.
Communication et tourisme	Nathalie Bertu	<u>Suppléants</u> : Guy Chevalier, Christian Fétiveau, Catherine Chavigny.
Fleurissement - décoration de Noël	Céline Céréjo	Laëtitia Boudet, Emmanuel Joubert, Jean-Yves Mesnil, Marie Girard-Praet.
	Catherine Chavigny	Nathalie Bertu, Emmanuel Joubert, Sandrine David, Joël Marchand, Martine Bermond, Jocelyne Vannier.
Culture-spectacles-fête de la musique	Sandrine Simon	Sylvie Lion, Sandrine David, Joël Marchand, Jocelyne Vannier.
	Emmanuel Joubert	
Jeunesse - école (référent)	Sylvie Lion	Sandrine Simon, Céline Céréjo, Sandrine David, Marie Girard-Praet.
Sports	Laëtitia Boudet	Sandrine Simon, Francis Denis, Sandrine David.
Ainés	Marie-Alix de Caffarelli	Nathalie Bertu, Sylvie Lion, Jean-Christophe Chartier, Laëtitia Boudet, Sandrine David, Marie Girard-Praet.
Cimetière	Francis Denis	Jean-Christophe Chartier, Céline Céréjo, Emmanuel Joubert, Martine Bermond.
Téléthon	Emmanuel Joubert	tous les Conseillers Municipaux
Commerce-artisanat	Joël Marchand	Marie-Alix de Caffarelli, Laëtitia Boudet, Laurent Vassard, Céline Céréjo, Catherine Chavigny
Environnement	Jocelyne Vannier	Jean-Christophe Chartier, Erik Lefrançois, Marie Girard-Praet, Christian Fétiveau
	Catherine Chavigny	
	Joël Marchand	
Pôle santé	Sandrine Simon	Nathalie Bertu, Emmanuel Joubert, Laëtitia Boudet, Céline Céréjo, Jocelyne Vannier.

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement



- Charges à caractère général (achat fournitures diverses et entretien des bâtiments) **44,71%**
- Charges de personnel (salaires et charges pour 15 agents) **19,50%**
- Atténuations de produits (dégrèvement) **0,06%**
- Autres charges de gestion courante (indemnités élus, subventions et participations organismes tel que le Parc) **5,46%**
- Charges financières (emprunt) **0,04%**
- Charges exceptionnelles **0,36%**
- Dotations aux provisions (réserve d'argent) **13,92%**
- Dépenses imprévues **0,40%**
- Dotations aux amortissements (amortissements du matériel) **0,20%**
- Virement vers l'investissement et opération d'ordre (pour permettre de financer les travaux) **15,35%**

Recettes prévisionnelles de fonctionnement



- Atténuations de charges (indemnités maladie du personnel) **1,11%**
- Produits des services et du domaine (école de musique, pêche, concessions) **2,57%**
- Impôts et taxes **24,20%**
- Dotations et participations (Dotations de l'Etat et autres collectivités) **26,52%**
- Autres produits de gestion courante (locations des salles et appartements municipaux) **3,27%**
- Produits exceptionnels (Remb Sinistre) **0%**
- Résultat reporté 2018 **42,33%**

Projets des travaux d'investissements

Achats de matériels, restauration tableau église de Condeau, fin travaux locaux diocésains, allées aux cimetières de Condeau et Coulonges les Sablons, aménagements espaces propreté, travaux bâtiments communaux (école de musique, ravalement 19 place de Gaulle, parquet salle des fêtes Condé sur Huisne, réhabilitation appartement rez de chaussée Condeau, travaux toiture sur dépendance logement à Coulonges les Sablons, divers travaux de trottoirs et voirie).

Travaux

Réfection des allées des cimetières



Cimetière de Condeau



Cimetière de Coulonges les Sablons

Création d'un terrain de pétanque à Condeau

Sur l'aire de pique-nique au bord de l'Huisne, un terrain de pétanque a été installé.



Au revoir à la cabine téléphonique de Condé sur Huisne



Après des décennies de bons et loyaux services, la cabine téléphonique place de l'Eglise a été retirée par les services techniques. Mise hors tension depuis plus d'un an et en mauvais état, il n'était plus utile de la conserver.

Réhabilitation de la façade et des vitrines 19 Place du Général de Gaulle à Condé sur Huisne



Avant



Après

Bientôt une nouvelle station d'épuration à Condé sur Huisne

La station d'épuration du Condé sur Huisne a 33 ans. Construite en zone inondable, elle est aujourd'hui obsolète.

Le précédent Conseil Municipal de Sablons sur Huisne a retenu le cabinet SA2E et les études ont porté sur deux types de stations pouvant être construites sur le nouveau lieu, face au rond-point route de Nogent le Rotrou.

Le nouveau Conseil Municipal a quant à lui fait le choix de la nouvelle station. Au préalable, vos élus se sont déplacés sur deux communes ayant ces typologies de stations, en fonctionnement depuis 10 ans, en rencontrant à chaque fois la personne qui gère la station : une station « à boues désactivées » (comme l'ancienne) à Fontaine Simon et une « Roselières » à St Eliph.

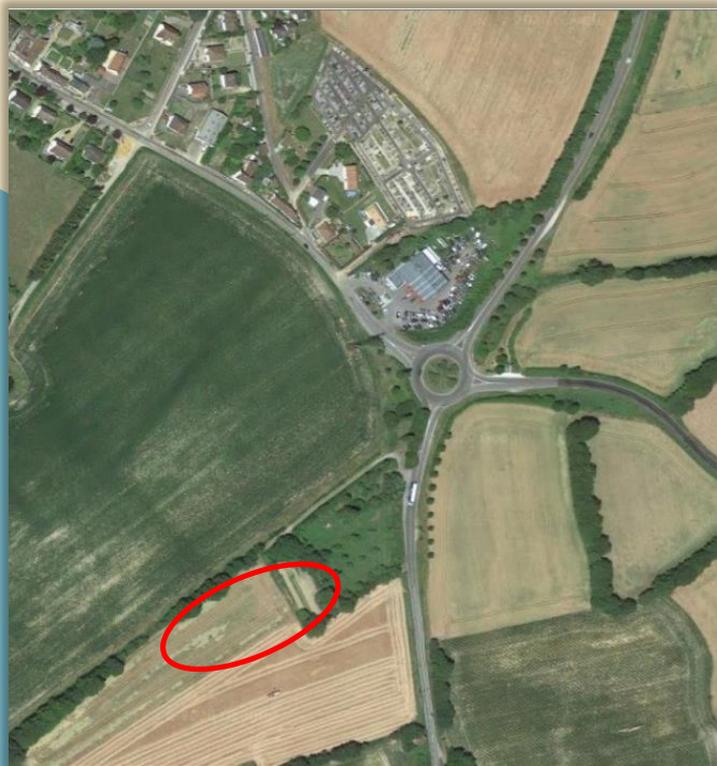
Les élus ont rencontré de nouveau de cabinet SA2E, maître d'œuvre et Orne Métropole qui assiste la commune. Ils ont aussi pris contact avec d'autres communes pour confirmer ou infirmer les qualités des rejets et les contraintes d'entretiens. Forts de tous ces éléments, c'est à l'unanimité que le choix du conseil s'est porté sur une station dite « Roselières ».

Ce choix répond aussi aux engagements de campagne, développement durable, et insertion dans le paysage (proximité d'un chemin de randonnée et de la route).

Outre la construction de la station elle-même, d'importants travaux de renouvellement et d'extension des canalisations dans le bourg sont prévus. Les travaux devraient commencer mi 2021 pour une livraison fin 2022.

Pour la construction de la station, le montant des travaux est estimé à 644 000€, grâce aux subventions de l'agence de l'eau Loire Bretagne et du Département de l'Orne, la charge pour la commune sera de 262 000€.

Une réunion publique est organisée le 24 octobre à 10h00 à la salle Paul Pelleray de Sablons sur Huisne pour une présentation plus détaillée. Vos élus répondront à vos questions, nous vous y attendons.



Exemple de station filtre à roseaux

*La future station sera installée
au niveau du chemin des Nonins*

Informations municipales

Horaires d'ouverture au public Mairies de Sablons sur Huisne

Accueil Public		Condé sur Huisne	Condeau	Coulonges-les-Sablons
Lundi	Matin	/	/	/
	Après-midi	/	16h30-18h00	14h00-15h30
Mardi	Matin	10h00-12h00	/	/
	Après-midi	16h00-18h00	/	/
Mercredi	Matin	10h00-12h00	/	/
Jedi	Matin	10h00-12h00	/	/
	Après-midi	14h00-16h00	/	/
Vendredi	Matin	10h00-12h00	/	/
	Après-midi	14h00-16h00	14h00-15h30	16h30-18h00
Samedi	Matin	10h00-12h00	/	/

Comment libeller votre adresse

Monsieur Durand Martin
19 rue du Maréchal Leclerc
Condé sur Huisne
61110 Sablons sur Huisne

Monsieur Durand Martin
Place de la Mairie
Condeau

61110 Sablons sur Huisne

Monsieur Durand Martin
6 rue du Manoir

Coulonges les Sablons

61110 Sablons sur Huisne

Recensement du citoyen



Vous venez d'avoir 16 ans, vous devez vous faire recenser en Mairie entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de votre anniversaire.

Le recensement permet à l'administration de vous convoquer pour que vous puissiez effectuer la journée défense et citoyenneté (JDC).

Vous devez faire la démarche vous-même, accompagné ou non de vos parents, en vous rendant dans l'une des 3 mairies déléguées avec les documents suivants : pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) et le livret de famille.

Cette démarche est obligatoire !

À la suite du recensement, nous vous délivrerons une attestation de recensement et dans les mois qui suivront vous recevrez, à votre domicile, une convocation pour participer à la journée défenses et citoyenneté (JDC) par le Centre du Service National de Caen.

Agence Postale - nouveaux horaires

A partir du 1^{er} novembre 2020, l'agence postale modifie ses horaires :

Lundi : fermé

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30-12h30 / 13h45-16h

Samedi : 9h15-12h15



L'Agence postale Communale
20 rue du Maréchal Leclerc
Condé sur Huisne

Etat civil

(En vertu du RGPD sont inscrits uniquement les naissances, mariages, décès dont la mairie a eu l'autorisation de faire paraître)

Naissances

Tyler Tressou – 04/02/2020
Warren Mercier – 01/04/2020
Nina Borlet – 08/05/2020
Louise Esnault – 10/05/2020
Salomé Popa – 16/02/2020

Décès

Marcel Daigneau – 06/02/2020
Pierre Duval - 10/02/2020
Geneviève Garnier – 29/04/2020
Georges Chauchis – 06/05/2020
Gisèle Delaubert – 31/05/2020

Odette Waroquier – 01/06/2020
Michel Planterose – 04/06/2020
André Leborgne – 06/06/2020
Sylvie Charron – 16/06/2020
France Muller – 23/06/2020
Claudine Massuard – 07/08/2020

Sablons sur Huisne arrive sur Facebook !



La commune a créé une page Facebook. Rejoignez-nous, découvrez toute notre actualité et partagez !

Enfance et partage

Enfance et Partage Normandie est une association de bienfaisance et d'assistance auprès des enfants par un soutien constructif sur du long terme en leur proposant des activités culturelles, sportives et toute activité favorisant le « vivre ensemble ».

Une antenne est basée à Rémalard en Perche, elle a notamment pour ressources les boutiques solidaires où vous trouverez des biens tel que : vêtements, mobilier, objets divers. Ils sont donnés à l'association et revendus à prix modique.

Si vous souhaitez y déposer ou y enlever des meubles, vêtements, bibelots, vaisselle vous pouvez contacter Fabrice Chaumier, habitant de Sablons sur Huisne, qui est référent pour notre commune au 02.33.73.47.86

Boutiques solidaires :

33-35 rue du Hautbourg 61110 Rémalard en Perche ouverture le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h et de 16h à 17h

Registre canicule – inscrivez-vous pour l'été 2021 !



Suite aux vagues de chaleurs estivales, la commune souhaite accompagner de manière préventive les personnes âgées, les personnes fragiles et les personnes handicapées demeurant à Sablons sur Huisne en mettant en place un registre dit « canicule ».

Pour vous inscrire sur ce registre, vous-même, ou un tiers, devez prendre contact avec le secrétariat de mairie. Par la suite, un courrier vous sera envoyé pour vous confirmer votre inscription sur le registre. Cette inscription est confidentielle, gratuite et n'est pas obligatoire. En cas d'alerte canicule, vous serez contacté par téléphone et/ou recevrez des visites à domicile.

La Mission Locale



Vous avez entre 16 et 25 ans, vous avez besoin de conseils et d'accompagnement dans vos démarches concernant l'emploi, la formation, le logement, le permis B, adressez-vous à la Mission Locale L'Aigle Mortagne !

Des permanences ont lieu à Sablons sur Huisne (Maison des Services au Public) tous les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de 9h30 à 12h30.

Elles sont assurées par Delphine MAUNOURY, conseillère en insertion sociale et professionnelle. Vous pouvez la contacter par téléphone au 07.71.01.72.52 et par email conseiller.maunoury@ml61400.fr

Liste des assistantes maternelles

ANDRE Carine 4 rue du Philosophe Alain Condé sur Huisne
02.33.25.46.03

BIGOT Wendy Les Closeaux Condé sur Huisne
06.98.85.86.89

BILLUPS Nathalie 11 rue Philosophe Alain Condé sur Huisne
02.33.73.49.44

CHEVALIER Gaëlle 19 Bueil Condeau 02.33.25.22.83

EHRARD Chantal 1 rue Marie Harel Condé sur Huisne
06.65.45.79.65

EPINETTE Fabienne 13 rue Philosophe Alain Condé sur Huisne
02.33.83.03.29

ESNAULT Claire 7 rue de la Vallée Condé sur Huisne
02.33.73.37.64

GOUIN Nathalie 2 rue Philosophe Alain Condé sur Huisne
06.20.17.53.41

LALUNE Stéphanie 18 rue Maréchal Leclerc Condé sur Huisne
02.33.83.01.16

LEPINETTE Isabelle 10 rue Octave Mirbeau Condé sur Huisne
06.29.76.59.00

La Vie des Commissions



Le Téléthon est devenu depuis plusieurs années un moment incontournable de Sablons sur Huisne. Nous espérons que les événements sanitaires nous permettront de réaliser cette édition 2020. Cette année, le Téléthon aura lieu les 4 et 5 décembre. Comme chaque année, les associations et bénévoles œuvreront afin de vous offrir des animations qui plairont à tout le monde, aussi bien petits et grands, dans l'espoir de collecter le maximum de dons à la hauteur de nos possibilités ! Le programme est en cours de construction et soyez assurés que nous ferons notre mieux, comme cela a toujours été brillamment fait les années précédentes.

Réservez donc d'ores et déjà cette date, et si vous souhaitez apporter votre aide, les idées et les volontaires sont les bienvenus. N'hésitez pas à vous manifester en mairie (de visu ou par mail).

Commission Fleurissement -



En octobre, nous organisons deux ateliers participatifs, financés par notre Commune, animés par Floriane Veny, de la boîte à Outils de Nogent le Rotrou. Tous les habitants (à partir de 5 ans) de notre commune, pourront y réaliser des objets qui serviront à décorer Sablons sur Huisne.

- ✓ **Le mercredi 21 octobre après-midi de 14h à 17h** : (atelier limité à 20 personnes - sur inscription) qui sera consacré au petit bricolage (collage, peinture, couture, tressage).
- ✓ **Le samedi 24 octobre après-midi de 14h à 17h** : (atelier limité à 10 personnes- sur inscription) qui sera consacré à la construction de sapins de Noël en bois de palette.
- ✓ **Le mercredi 28 octobre après-midi de 13h30 à 16h30** : (atelier limité à 20 personnes sur inscription) qui sera consacré au petit bricolage (collage et peinture)

Venez passer un moment convivial et d'échanges en notre compagnie !

Qui dit recyclage, dit récupération ...

Aussi, nous lançons un appel aux dons : conservez dès aujourd'hui vos bouchons en liège, ils nous serviront à réaliser de belles décorations. Un point de collecte est organisé à l'agence postale de Sablons sur Huisne jusqu'au 10 octobre 2020.



Pour vous inscrire et avoir plus d'informations sur les ateliers, merci de contacter :

Céline Cérejo : 06 49 28 61 35

Jocelyne Vannier : 06 30 03 31 91

Catherine Chavigny : 06 31 22 81 36



Nous organisons également un **concours de dessin** "Je dessine sur le thème de Noël" pour les enfants de 5 à 12 ans. Les participants seront classés en 3 catégories : 5-7 ans, 8-10 ans et 11-12 ans. Les dessins seront à déposer à la bibliothèque jusqu'au 25 novembre 2020 et y seront exposés à partir du 27 novembre, date à laquelle vous pourrez voter pour les plus beaux dessins. La remise des prix aura lieu lors du goûter de Noël de la Bibliothèque.

Toutes les informations seront données via notre compte Facebook et via des affiches à l'école.

La Vie des Commissions

Commission des Aînés - résultat du sondage



Un sondage a été réalisé par la commission des aînés dans le courant de l'été pour mieux connaître les attentes des aînés au sein de notre commune.

87 réponses ont été recensées ! Nous tenons à vous remercier vivement pour votre participation !

Il y a des dominantes telles que la culture, le bien-être, le jardinage, le bricolage et les balades.

Pour répondre au mieux à vos souhaits, la commission des aînés examine avec le plus grand soin les actions à mener (visite de sites, conférences...).

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant !

Commission commerce-artisanat



Signalisation actuelle

Vous les attendiez depuis longtemps...

Et bien nous sommes heureux de vous dire que des devis sont en cours de réalisation afin d'installer sur les communes déléguées de Sablons sur Huisne des panneaux signalétiques, pour ainsi indiquer nos commerces, lieux administratifs, cabinets médicaux et autres...

Nous espérons pouvoir vous fournir ces panneaux au 1^{er} trimestre 2021.

Concours photo La Gazette de Sablons



La commission communication organise un concours photo ouvert à tous sur le thème faune sauvage, flore, paysage. La photo doit être prise sur la commune de Sablons sur Huisne.

Le gagnant verra sa photo publiée en première page de la prochaine « Gazette de Sablons ».

Vous pouvez nous envoyer vos photos à sablonsurhuisne@orange.fr avec vos coordonnées en indiquant où la photo a été prise.

Permanence des Adjoints au Maire

Les Maires-Adjoints peuvent vous recevoir soit sur rendez-vous soit directement à leur permanence :

- Claude SENECHAL : le vendredi matin sur rendez-vous.
- Nathalie BERTU : le mercredi sur rendez-vous.
- Joël MARCHAND : mardi le 16h00 à 17h30 en mairie de Condé sur Huisne.
- Sandrine SIMON : le mercredi sur rendez-vous.
- Jean-Yves MESNIL : le mercredi sur rendez-vous.

Rendez-vous de quartiers

Des réunions d'échanges avec l'équipe municipale vont être organisées dans les différents quartiers de Sablons sur Huisne, vous pourrez y faire part de vos attentes concernant votre quartier.

La première réunion aura lieu le **samedi 14 novembre à 10h00** sur la place du Général de Gaulle **pour les habitants du bourg de Condé-sur-Huisne. Un flyers sera distribué aux habitants concernés.**

La Vie des Commissions

Commission des chemins - Un petit chemin ...qui sent bon la noisette...

La commune de Sablons sur Huisne possède 34 kms de chemins communaux. Fiers de ce patrimoine, les habitants pratiquent régulièrement ces chemins. Avec la situation sanitaire, les français prennent conscience de la valeur de ce patrimoine rural et collectif. De nombreux rurbains ou néo-ruraux et les touristes traversent ainsi le Perche et circulent sur nos routes et chemins pour rejoindre la Voie Verte.

Pour qu'ils soient praticables, ces kilomètres de chemins sont et doivent être entretenus, broyés, élagués, balisés et parfois ré-empierreés.

La commission des chemins a rencontré les associations locales, A2D et Flash, qui ensemble œuvrent pour la découverte de ces chemins et qui sont les sentinelles de leur dégradation. Aussi en fin d'été, conformément aux réglementations et obligations, la commission des travaux a fait exécuter par les employés communaux et des entreprises locales, Messieurs DEBRAY et REBRAY un certain nombre de broyages.

Pour les années à venir, un budget annuel sera consacré à l'entretien de ces chemins dans un plan pluriannuel. Un broyage sera exécuté au minimum une fois par an et un élagage tous les trois ans selon les urgences.

Très prochainement seront balisés les chemins dans les bois de Condeau conformément au plan établi depuis longue date par la CDC.

N'hésitez pas à vous procurer les plaquettes des chemins, fort documentées, à l'Agence Postale et dans les mairies.

Participez aux journées découvertes d'A2D ! Marinette HARICOT vous attend et publiera les jours de sortie sur notre page Facebook et prochainement sur le site de la commune.

Bonne balade à tous !



Promenade sur le chemin partant du Calvaire au rond-point du cheval de Condé sur Huisne jusqu'à la Vaslinière

Ça s'est passé à Sablons

Déjeuner spectacles des plus de 65 ans – 09/02/2020



Le traditionnel déjeuner spectacle offert par la commune à ses habitants de plus de 65 ans, organisé par le Melrose Cabaret, s'est déroulé à l'Espace Octave Mirbeau de Rémalard en Perche.

Un grand merci à Patrick Rodhain, Maire de Rémalard en Perche, et aux membres de son Conseil Municipal pour la mise à disposition gracieuse de sa salle.

Les personnes mises à l'honneur cette année étaient : Wilfrid Brette, Madeleine Brucelle, Paulette Dorchêne, Brigitte Luche, Madeleine Marquis, Maurice Paulmier, Serge Sambor.

Les personnes dans l'incapacité de se joindre à ce repas spectacle pour cause de maladie n'ont pas été oubliées. Les membres de la commission leur ont apporté, la veille, un petit colis.

Saint Quentin Gospel – 01/03/2020

Le dimanche 1^{er} mars, l'église de Condé sur Huisne était pleine pour accueillir le « Saint Quentin Gospel », un chœur de 70 chanteurs venus des Yvelines.

Accompagnés de leurs musiciens, ils ont invité l'assistance enthousiaste à participer à un voyage musical allant des sources du Gospel traditionnel, aux Negro Spirituals, puis vers des Gospels contemporains.



Fête de la musique – 26/06/2020



Au vu des conditions sanitaires actuelles, la traditionnelle « Fête de la musique » a été organisée cette année sous forme d'un « Repas en musique ». Une soixantaine de personnes se sont retrouvées vendredi 26 juin Place de Gaulle à Condé sur Huisne pour profiter d'un repas convivial préparé par le Relais du Perche. L'ambiance musicale a été assurée par l'Harmonie municipale « Condé Music » en première partie de soirée, puis Sandrine Chartier a pris le relais avec son accordéon afin d'égayer cette belle soirée d'été.

Ça s'est passé à Sablons

Cérémonies patriotiques – 08/05/2020 et 18/06/2020



Portes drapeau et musiciens de Condé Music devant le monument aux Morts de Condeau

Les cérémonies du 8 mai et de l'appel du Général de Gaulle n'ont pas été des cérémonies comme les autres. Au vu des circonstances, il n'a pas été possible de nous rassembler en nombre devant les monuments aux morts de Sablons sur Huisne pour nous souvenir ensemble de notre histoire. Chacun d'entre nous a, par la pensée, honoré nos disparus.

Un nouveau local pour l'ADMR



La commune a mis à disposition de l'ADMR un nouveau local au 18 Place du Général de Gaulle à Condé sur Huisne afin d'y établir leur bureau. Leurs activités reprennent à la normale suite au covid 19. N'hésitez pas à les contacter ! Leur assemblée générale a eu lieu le 1^{er} septembre.

ADMR 02.33.83.72.10

Le Saviez-vous ?

La section Patchwork de l'Association Flash de Sablons sur Huisne, grâce à la confection de 754 masques tissus, a permis à notre Commune d'en équiper, dès l'ouverture du déconfinement, ses anciens, ses commerçants, ses artisans.

Un grand Merci à "ces petites mains" qui ont œuvré en quelques jours.

Une distribution de masques en tissus et de masques chirurgicaux pour l'ensemble des habitants a eu lieu à partir du 8 juin. Nous remercions les bénévoles qui ont effectué la mise sous plis.



Les couturières à l'œuvre !



Les bénévoles lors de la mise sous plis des masques pour les habitants



La Commune tient à remercier la pépinière Aux Fleurs de Coulonges pour le don de fleurs pour le cimetière

Du côté des entreprises

MAROUSSY Martine - séances de stimulation mémoire



Forte de mon expérience acquise, pendant plusieurs années, au sein d'une équipe pluri-professionnelle accompagnant des personnes touchées par la maladie Alzheimer et autres pathologies associées, et de mon expérience personnelle en tant qu'aidante auprès de mon proche pendant 5 ans, je mets en place des séances de stimulation mémoire à domicile adaptées aux besoins individuels de chacun.

Je propose un accompagnement spécialisé pour le malade afin de soutenir ses capacités existantes ainsi que son autonomie, mais également, un temps de répit nécessaire pour le proche aidant.

J'habite à Sablons sur Huisne, si vous rencontrez des difficultés avec votre proche et/ou si vous avez des questions, je suis joignable par mail maroussym@gmail.com ainsi que par téléphone 06.35.24.20.80.

Rousseau Willy - Willy Peintures

Willy Rousseau, gérant de Willy Peinture, vous propose ses services pour des travaux de peinture intérieur et extérieur, revêtement de sol et mur, application de peinture au pistolet, pose de bande. La demande de devis est gratuite.

Pour le contacter :
06.28.67.32.97
ou willy.rousseau@hotmail.fr



Mathieu Dagonneau – Menuiserie Générale



Depuis le 1^{er} septembre, Mathieu Dagonneau a créé son entreprise de menuiserie générale en neuf comme en restauration. N'hésitez pas à le contacter !

Vous trouverez ses coordonnées ci-dessous :

11 impasse François Brunet
Condé sur Huisne
61110 Sablons sur Huisne
06.83.12.21.46
mathieudagonneau@wanadoo.fr

Mathieu Dagonneau devant l'une de ses réalisations.

Melrose Cabaret – nouvelle revue !

Comme vous le savez, le 15 février 2019, l'équipe du Melrose Cabaret a eu l'immense tristesse de voir son outil de travail partiellement détruit par un incendie. Parce que nous avons mis tant de cœur et d'énergie pendant 6 ans pour faire vivre ce lieu magique où l'on oublie ses soucis, il n'était pas question de baisser les bras ! Pendant la période d'immobilisation de la salle Condé-Confluence, indéfinie à ce jour, les représentations ont lieu au « **Domaine de la Cloche** », lieu-dit **Ozée à Margon (28400)**.

Nous maintenons notre partenariat avec la maison Gauthier Traiteur ainsi qu'avec notre équipe artistique que vous avez plébiscitée à travers vos messages chaleureux d'encouragements. Nous plaçons toute notre énergie à la pérennisation du MELROSE CABARET qui, nous l'espérons, vous accueillera encore et encore pour vous divertir.

Et comme le Melrose Cabaret reste attaché à Sablons-sur-Huisne et à ses habitants, vous bénéficiez toujours d'une remise de 15% sur les formules repas + spectacle pour vous et vos invités.

Programmation de la nouvelle saison d'octobre 2020 à avril 2021 :

- Avec la toute nouvelle revue « **ATTENTION AU DÉPART !** », est une invitation à une délicieuse balade entre mers et continents au rythme des tempos du monde. Pas besoin de visa, nos artistes vous serviront de guides. REVUE où se mêlent à merveille les arts universels du chant, de la danse, de l'humour et de la magie, dans une cascade de costumes parés de strass, de plumes et de fantaisie. Embarquement immédiat pour un dépaysement garanti !
- Vous les avez adorés, ils reviennent pour un 3^{ème} volet d'immersion au cœur des années 80, 90 et 2000. Continuez votre cure de rajeunissement en chantant et en dansant au rythme des tubes français et internationaux de la génération CD, en passant par les bandes originales de vos films préférés ! Attention, ça déménage !
- Des **THÉS DANSANTS** tout au long de l'hiver avec des orchestres variés !

RENSEIGNEMENTS & RESERVATIONS : 02 61 71 97 06

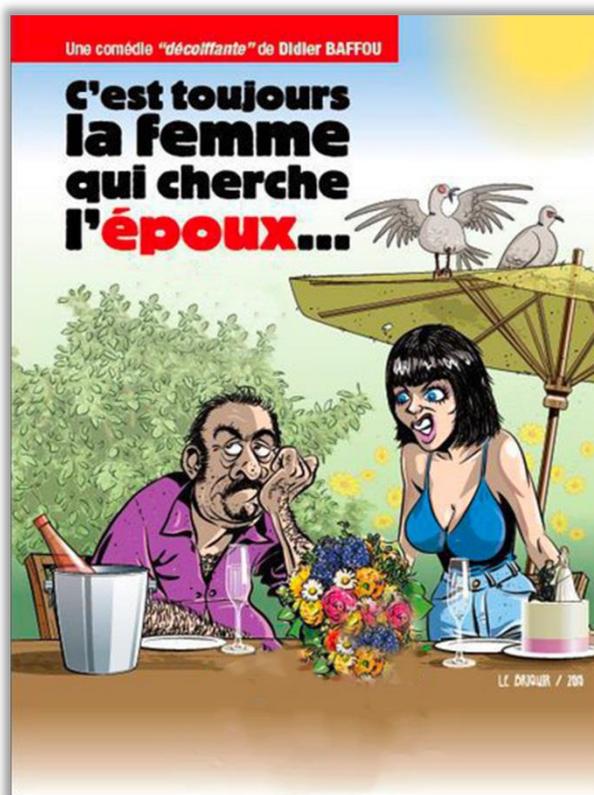
www.melrose-cabaret.fr

ou à nos bureaux 7 rue Madeleine Bigot (sur RV)



C'est toujours la femme qui cherche l'époux...

16/10/2020



Venez applaudir à la salle des fêtes Paul Pelleray le vendredi 16 octobre 2020 à 20h30 la pièce de théâtre comique « C'est toujours la femme qui cherche l'époux » de Didier Baffou.

Dans leur petit jardin au sud de la Loire, Yvette et Gabriel se préparent à fêter leurs quinze ans de mariage.

On appelle cela Les « noces de cristal ».

Et quoi de plus fragile que le cristal, à part la vie conjugale ?

Vivre à deux, ce n'est pas tous les jours fête.

Il faut malgré tout songer aux préparatifs puisque l'on a invité la famille à partager le gâteau.

Mais comment faire repartir les bougies lorsque le mari est éteint et la femme complètement allumée ?

Billetterie et Renseignements :

- **Agence Postale Communale**

02.33.25.69.31

- **Office du Tourisme Cœur du Perche**

02.33.73.71.94

Tarifs :

Tarif plein 15 € / Tarif réduit 12 €

Enfants moins de 15 ans : 10 € / Gratuit jusque 4 ans inclus

Restauration – tableau église de Condeau



De gauche à droite Sandrine Badeuil et Sophie Joussineau

L'église Saint Denis de Condeau compte dans ses murs un tableau classé aux monuments historiques au titre d'objet en 1971, intitulé « La Transfiguration du Christ », copie d'après Raphaël et situé dans la niche en pierre du retable.

Ce tableau, non signé, est une huile sur toile de 200 cm de haut par 130 cm de large, daté de 1640 (inscription peinte sur la toile).

En mauvais état de conservation (déformé, craquelé, boursoufflé, ridé), la commune l'a fait restaurer.

La restauration, sur les conseils de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), a été confiée à deux ateliers de restauration-conservation de tableaux : l'atelier Badeuil et l'atelier Sophie de Joussineau.

La dépose du tableau a eu lieu le 10 décembre 2019 par le menuisier Hervé Viellerobe. Le tableau a été extrait de sa niche à l'aide d'outils faisant levier. Le tableau a ensuite été protégé puis transporté en camion en position vertical jusqu'à l'atelier. La restauration a été réalisée de décembre 2019 à juillet 2020.

Les travaux ont été subventionnés à hauteur de 45 % du montant HT des travaux par la DRAC et de 20 % par le Conseil départemental de l'Orne.

Lors de la restauration, il a été mis à jour plusieurs repeints d'ordre « historiques ». Ils recouvraient deux blasons situés sur la partie inférieure du tableau. Ils ont été masqués pour réaliser le blason visible avant la restauration : armoiries de la famille d'Angennes et de Riant de Villeray.

Cette découverte permettra peut-être de déterminer l'identité familiale des premiers donateurs.

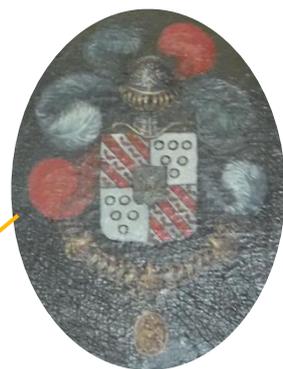
Dans les prochains mois, Sandrine Badeuil et Sophie Joussineau souhaitent faire une présentation de l'historique du tableau et de sa restauration à l'Eglise.



Tableau avant restauration



Tableau après restauration



Les 2 blasons découverts



Des nouvelles de l'École Fortuné Fardouet

Le Mot de la direction

C'est après une fin d'année scolaire très spéciale et avec un plan de communication, certes strict mais sécurisant que ce soit pour les enfants, les familles et les enseignants, que les élèves de l'école Fortuné Fardouet ont repris le chemin de l'école pour la rentrée 2020-2021. En effet, de nombreuses règles sanitaires ont été mises en place afin d'assurer au mieux la sécurité de chacun : l'accueil des enfants est échelonné, tous les adultes doivent être masqués, la présence des familles est seulement possible à l'extérieur de l'établissement, et les journées sont rythmées par des règles d'hygiène. Cependant rien de tout cela ne nuit au suivi des apprentissages des enfants, à la bonne ambiance régnant dans l'établissement ainsi qu'à l'ambition de toute l'équipe enseignante de se lancer dans de chouettes projets, en partie sur le thème des arts et du développement durable !

Des malles de jeux ont été mises en place, afin que les élèves ne se sentent pas amenuisés de la séparation des cours de récréation, le brassage des élèves est évité au maximum, que ce soit sur le temps scolaire mais aussi à la cantine, où, hélas, le self tant apprécié par tout le monde, a dû être interrompu.

Des portes ouvertes, assurées par les enseignantes de maternelle, ont tout de même eu lieu le samedi matin 20 juin 2020, afin de faire découvrir l'école aux nouvelles familles. Tout cela dans le plus grand respect des règles sanitaires du moment.

Pour cette rentrée, la majeure partie de l'équipe enseignante reste la même, avec Mylène Salmon, Elsa Aize, Anne Caroline Ganivet, Caroline Letertre, Amélie Tuilier et Magali Patrix, directrice de l'école. Trois nouveaux enseignants ont été accueillis à la rentrée : Benjamin Chauvel, Alexandra Lahougue et Solène Costentin. Et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que les 150 élèves inscrits ont retrouvé leur classe respective.



Quoi de neuf ?

Un bel investissement a été mis en place par la CDC afin d'équiper toute l'école d'une classe mobile de 12 ordinateurs portables, venant compléter les 12 tablettes, permettant ainsi aux enseignants de former les élèves aux nouvelles compétences numériques, faisant partie des programmes.

Des nouvelles du Label 3D



Un deuxième récupérateur d'eau, un composteur supplémentaire et des poubelles de tri ont été financés par la CDC Cœur du Perche, afin de reprendre au mieux le projet jardin mis en jachère suite au COVID. Le ramassage des déchets en ville avec la participation du club de randonnée de l'association FLASH est également prévu cette année, comme l'an dernier, le but étant pour obtenir le niveau 3, de partager au mieux ces actions avec tous les membres de la Commune.

La cantine, assurée par la SODEXO, s'engage également dans cette démarche en faisant découvrir le plus largement possible aux élèves, les produits LOCAUX et BIO et en proposant des menus équilibrés et variés, qui conviennent fortement aux élèves, ce qui a été révélé grâce à l'enquête de satisfaction l'an passé.



Des nouvelles de l'Ecole Fortuné Fardouet

L'accueil du Cirque MIMULUS



L'accueil du **Cirque MIMULUS** de Fresnay-sur-Sarthe à Noël sur une durée de trois semaines, va permettre aux élèves de découvrir les arts du spectacle et de présenter aux familles un spectacle sous le chapiteau lors de la fête de Noël.

Nous remercions le Conseil Municipal qui nous a accordé un terrain communal tout près de l'école, pour pouvoir installer ce cirque. Sans la Commune, l'Association des parents d'élèves et la Communauté de Communes, ce projet ne pourrait avoir lieu, nous les remercions grandement d'avance car nous savons que ce sera une aventure unique pour nos élèves.

Initiation aux sports de raquettes

Enfin, un très beau projet d'initiation **aux sports de raquettes**, et tout particulièrement au tennis, va se mettre en place de la Grande Section au CM2, tous les vendredis à partir du mois de novembre normalement, grâce à l'intervention de Sébastien, professeur diplômé du Tennis Club Condéen.

Cinéfilou



Comme tous les ans, une première sortie aura lieu en ce début d'année scolaire avec la participation de tous les élèves au festival CinéFilou et cela grâce aux films proposés par le cinéma Saint Louis du Theil sur Huisne.

Les maternelles découvriront alors « Loups tendres et loufoques », 7 courts métrages autour des loups, les CP-CE1 iront voir « Dans les bois » et les CE2, CM1-CM2 « Bonjour le monde ! ».

Natation

Les séances de natation concerneront tout d'abord les élèves de CM1-CM2, et plus tard dans l'année les CP-CE1. Les élèves se rendront donc à la piscine de Nogent le Rotrou durant 8 séances.

Ludothèque

Intervention tout au long de l'année, sur les temps périscolaires du midi, de Dulcie Bouchet, animatrice et responsable de la Ludothèque de Bellou sur Huisne.

Sculpteur Loïc Pantaly

En avril, accueil du **sculpteur Loïc Pantaly**, résidant du Champs des Impossibles, artiste qui travaille principalement sur la récupération de matériaux. Il accompagnera les élèves de tous les cycles sur la création de structures en relief qui viendront orner l'extérieur de l'école et feront le lien avec le projet sur le développement durable que l'équipe poursuit en visant le niveau 3 du Label E3D.



En cette nouvelle rentrée scolaire, l'APEC est toujours présente au côté de l'école et soutien ses projets.

Le planning des manifestations, qui rythme l'année, n'est pas établi pour le moment en raison du Covid-19.

Du côté de nos associations et de la médiathèque

FLASH – randonnée pédestre saison 2020-2021



© Parc Régional du Perche

Flash « randonnée pédestre » organise des randonnées tous les 15 jours, le mardi, d'environ 3 heures (avec le transport) pour une distance approximative de 10 km. Les départs se font en groupe à 13h45 parking de la Voie Verte à Condé sur Huisne.

Une randonnée sera organisée au profit du téléthon le samedi 5 décembre 2020 (une participation minimum de 5 € sera demandée).

La cotisation annuelle s'élève à 10 €, 5 € sont versés à FLASH pour l'adhésion couvrant la période d'activité de septembre 2020 à juin 2021 et 5 € pour la caisse des randonneurs.

Renseignements : André Chazal 02.33.73.33.68 / Alain Lhostis 06.61.73.91.34 / Marinette Haricot 06.78.68.02.64

Calendrier des randonnées

13 et 27 octobre 2020
10 et 24 novembre 2020
8 et 22 décembre 2020
5 et 19 janvier 2021
2 et 16 février 2021
2, 16 et 30 mars 2021
13 et 27 avril 2021
11 et 25 mai 2021
08 et 22 juin 2021 (pique-nique)

Opération nettoyons la nature



Le dimanche 20 septembre, les randonneurs des associations 2D et Flash Rando avaient programmé comme chaque année, une opération « nettoyons la nature ».

Près de 35 kgs de déchets ont été récupérés aux abords de la voie verte, sur la route de la Haute Roche, sur la D918 du Rond-Point du Calvaire à Rivray, enfin rue de la Croix.

Nous profitons de cette publication pour remercier toutes les personnes qui œuvrent régulièrement au ramassage des déchets jetés impunément dans les fossés, bas-côtés de nos routes...

FLASH – section gym



La reprise des cours de Gym, a eu lieu le lundi 7 septembre 2020 à 19h00 jusque 20h00, avec Martine professeure diplômée d'Etat, à la salle des fêtes Paul Pelleray à Condé-sur-Huisne.

Venez découvrir : la première séance est gratuite.

Renseignements: 02 33 73 85 98 et 06 78 81 09 60

Condé Music

Comme chaque association, entreprise, le temps s'est arrêté avec les dispositions sanitaires mais c'est le moment pour chacun de redonner un peu de vie et de bonheur à travers des photos/articles.

Condé Music, malgré les sorties annulées, a quand même pu en assurer quelques-unes notamment le concert de Sainte Cécile qui s'est déroulé le 17 Novembre 2019, où chacun s'était donné rendez-vous pour nous écouter.

Avant le confinement, pendant la période hivernale, nous nous sommes déplacés pour animer les Saintes Barbes des pompiers de Mauves, Bellême et Rémalard/Bretoncelles. Nous avons également reproduit le concert de Sainte Cécile à Rémalard et le carnaval des écoles de Condé sur Huisne.

Avec les précautions nécessaires, Condé Music a pu honorer le 8 mai et l'appel du 18 juin ainsi que la fête de la Musique.

Prochaine date importante : le concert de Sainte Cécile 2020 aura lieu le dimanche 22 Novembre (sous réserve du Covid).

Rémi Esnault



Médiathèque



La bibliothèque de Sablons sur Huisne a repris son activité normalement. Les jours et heures d'ouverture sont inchangés : mercredi de 14h à 18 h et samedi de 9h à 12h30

Mais au vu de l'évolution des conditions sanitaires (avec la remontée du nombre de contaminations), les recommandations sont les suivantes :

- Port du masque obligatoire au-dessus de 11 ans ; les enfants sont à nouveau les bienvenus !
- Lavage des mains à l'entrée et à la sortie
- Pas de séjour assis ou le moins possible
- Période de quarantaine des documents
- Retour du prêt de jeux avec quarantaine plus importante que pour les livres
- Fréquentation limitée à 4 lecteurs en même temps

NOUVEAU : Une boîte pour le retour des ouvrages est laissée à disposition à la mairie si vous ne pouvez pas venir rendre vos documents aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Esport Football Club Condéen



Comme tous les clubs sportifs nous avons dû stopper notre saison footballistique en Mars, après un très bon début de championnat. Nous finissons 2^{ème} au classement et allons donc jouer en catégorie supérieure l'an prochain.

Nous avons quand même maintenu fin juin notre assemblée générale en présence de Mme le Maire venue se présenter à nos équipes.

Cette année, nous notons un petit changement dans le bureau, puisque je laisse ma place de secrétaire à Sébastien CHAUMETON, pour me consacrer à ma nouvelle mission de conseillère municipale. Pour le reste rien ne change.

Je remercie le club et ses membres pour tout ce qu'ils m'ont apporté au cours de ses 15 années, et je suis certaine que Sébastien me remplacera parfaitement. Je reste de toute façon bénévole et continuerai à les suivre au cours de cette saison qui s'annonce prometteuse avec un effectif de 36 joueurs réparti en deux équipes. Nous restons toujours en recherche de bénévoles, joueurs et dirigeants pour ceux qui seraient intéressés.

Pour finir nous allons bientôt organiser une grande tombola (pour remplacer le loto). Soyez attentifs !

Sportivement votre, Laëtitia

Le confinement est terminé, alors n'oubliez pas de rendre les livres et jeux empruntés ! Merci pour les autres lecteurs !

L'équipe des bénévoles a continué de travailler pour vous. De nombreux achats de nouveautés ont été faits et sont disponibles à la lecture.

Vous pouvez venir en toute sécurité en respectant, bien sûr, les recommandations sanitaires. Venez nous voir, nous serons ravis de vous guider dans vos choix de lecture !

... Et l'inscription est gratuite ...le prêt de 4 ouvrages par lecteur est aussi gratuit ...

De plus, dans le cadre de l'opération « **je décore mon village pour Noël** » et en partenariat avec la Commission Fleurissement de Sablons sur Huisne, la bibliothèque organise un concours de dessin « **je dessine sur le thème de Noël** ».

Les dessins seront à déposer à la bibliothèque jusqu'au 25 novembre 2020. Ils seront exposés et un prix récompensera les plus beaux lors du goûter de Noël de la Bibliothèque.

Evelyne Guillemot

Coordonnées

Médiathèque de Sablons sur Huisne
Tél. : 02.33.73.15.65
bibliocondesurhuisne@orange.fr

Rue Michel Meillant
Condé sur Huisne
61110 Sablons sur Huisne

Etang de Sablons sur Huisne

DATES D'OUVERTURE

Brochets ouverture du samedi 28 mars 2020 au 31 décembre 2020 : à partir du samedi 7 novembre 2020 au 31 décembre 2020, la pêche est ouverte seulement le samedi, dimanche et lundi pour le brochet.

Poissons blancs du 29 février au 31 octobre 2020 ainsi que la carpe.

Sandres du 31 mai au 31 décembre 2020.

En cas de gel, même partiel de l'étang, la pêche est interdite.

PRISES JOURNALIERES LIMITEES

Carnassiers soit 1 brochet ou 1 sandre par jour.

Traites : limitées à 6 prises journalières.

Grosses tanches : 2 prises journalières.

Les jours d'ouverture de pêche 2 lignes uniquement.

INTERDICTIONS

Les baignades, le canotage sont interdits.

Les chiens doivent être tenus en laisse.

La circulation des 2 roues à moteur est interdite du côté des jeux pour enfants.

La pêche à la cuillère, leurres et manié est interdite.

La pêche avec trident est interdite pour la carpe et le brochet sandre.

Pour les carpes il faut un hameçon spécial carpe avec un demi-tardillon

Il est interdit de remettre à l'eau les silures et de les transporter vivant, également tout poisson sauf les vifs pour tous les carnassiers.

Les bateaux téléguidés sont interdits.

Interdit de récupérer les plomber et de pêcher dans la réserve : suspension de carte



HORAIRE DE PECHE

- du 1^{er} juin 2020 au 1^{er} octobre 2020 de 6h00 à 22h00
- du 1^{er} octobre 2020 au 31 décembre 2020 de 8h00 à 18h00

PRIX DES CARTES

- | | |
|-----------------------------------|------|
| ▪ à l'année | 55 € |
| ▪ Journée | 7 € |
| ▪ Jeunes à l'année jusqu'à 16 ans | 20 € |

DIMENSION DES POISSONS

Brochets 60 cm – Sandres 60 cm- Tanches et Perches 25 cm.

Toutes les carpes doivent être remises à l'eau.

REGLEMENT

Pêche autorisée avec 3 lignes à portée de main du pêcheur à la plombée ou ligne flottante

Pour le brochet 2 lignes à partir du 1er novembre 2020.

Les carapistes doivent posséder un tapis de réception.

Il est demandé à tous les pêcheurs de pêcher bien en face de son poste de pêche pour ne pas gêner les autres pêcheurs.

Lors des réempoisements en truites ou brochets :

- La pêche sera fermée du jour du lâcher au samedi suivant à 8 h 30.
- Lors du lâcher de brochet ouverture le samedi juste pour les possesseurs de carte annuelle à 8h00.

Tout pêcheur adulte doit posséder une carte, qu'il pêche avec 1 ou 3 cannes, et devra la présenter sur la demande du Garde ou du Régisseur, cette dernière devra être au nom du pêcheur et non à quelqu'un d'autre. Aucune exception ne sera faite.

Enfants de moins de 16 ans :

- Accompagnés d'une personne titulaire d'une carte : pêche gratuite avec une seule canne.
- Non accompagnés carte payante délivrée au vu d'une autorisation écrite et signée des parents.

Il n'y a pas que des poissons à l'étang !



Plaquettes sur les milieux et les espèces du Perche



Disponibles sur demande à la Maison du Parc au 02.33.85.36.36 ou sur parc-naturel-perche.fr mais également à la Mairie et à l'Agence Postale.

Le Parc édite régulièrement des documents sur la faune et la flore du Perche.

Dernièrement, il vient de compléter la collection sur les milieux et les espèces du Perche avec 8 nouvelles plaquettes ! Elles viennent s'ajouter à celles déjà parues sur les haies bocagères, les cours d'eau, les étangs, les marres, les tourbières, les zones humides, les amphibiens, les odonates.

Parmi les nouveautés, notre attention va se porter sur « les Chiroptères du Perche » autrement dit les chauves-souris.

On compte 20 espèces dans le Perche. Apprenez à les connaître et protégez-les. Les Chiroptères, qui sont protégés par la loi, sont très utiles pour notre biodiversité et ils mangent beaucoup de moustiques.

Vous pouvez par exemple poser des gîtes artificiels. On peut installer sur la charpente des micro-gîtes qui vont fournir des températures plus stables que sous la toiture elle-même. Dans les bâtiments qui ne permettent pas un accès à l'intérieur, on peut également installer des gîtes en façade afin de favoriser la présence des chauves-souris. On veillera à les placer suffisamment haut (2,5 m) et dans un environnement dégagé afin d'éviter la prédation par les chats ou les fouines. Une orientation au sud sera à privilégier

Le Saviez-vous ?

Saviez-vous que le « Groupe Mammologique Normand » effectue des comptages des populations chaque année courant Février.

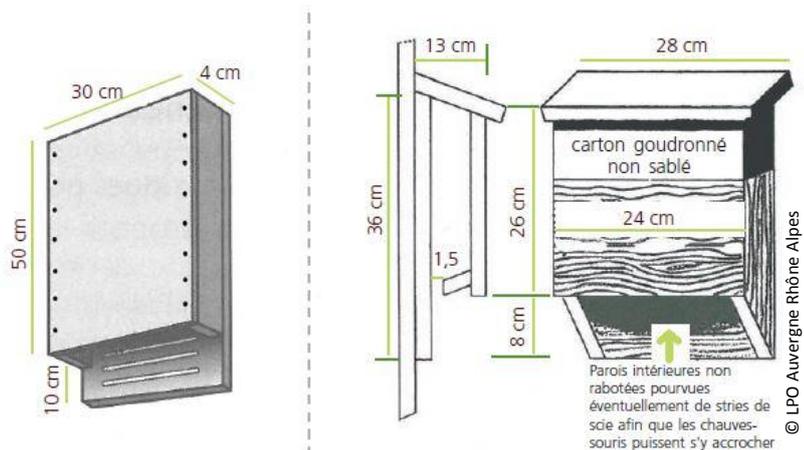
Cette année dans une cavité de notre commune, ils ont relevés 40 individus de six espèces différentes, dont 18 grands murins, 13 murins à moustaches et assez rares 2 Grands Rhinolophe.

Afin de préserver la tranquillité des chauves-souris, le lieu du site sera préservé.



Grand Rhinolophe

© Parc naturel régional du Perche



© LPO Auvergne Rhône Alpes

Si vous avez des chauves-souris chez vous et que vous avez des questions vous pouvez appeler le groupe mammologique normand au numéro spécial « sos chauves-souris » le 09.54.53.85.61 ou allez sur leur site internet <http://gmn.asso.fr/>

Informations diverses

Bruits de voisinage- Extrait de l'arrêté préfectoral du 07/08/2007

Les travaux de bricolage, à l'extérieur comme à l'intérieur, ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que :



- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Conciliateur de justice

Jean-Claude Poirier conciliateur de justice du canton de Bretoncelles vous reçoit **sur rendez-vous** le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h à la Mairie de Berd'huis. Un conciliateur de justice est un auxiliaire assermenté qui a le pouvoir d'examiner certains contentieux civils et d'éviter une action en justice. Il tente de trouver une solution amiable aux litiges entre voisins, entre clients et artisans.... Il s'agit d'un service gratuit et le conciliateur est bénévole. Vous pouvez le contacter au 06.88.88.86.75 ou poirier.jeanclaudio263@orange.fr



Réglementation brûlage des végétaux - arrêté préfectoral du 01/07/2016

Le brûlage des déchets végétaux est interdit sauf pour les brûlages liés aux activités agricoles et forestières, à l'entretien des parcs et jardins en zone rurale pour les propriétés ayant une superficie supérieure à 5 000 m², aux plantes invasives, végétaux malades afin d'éviter toute propagation et à l'entretien des milieux naturels et cours d'eau difficiles d'accès. Une contravention de 450 € pourra être appliquée à tout contrevenant. Des solutions alternatives existent : la valorisation sur place comme le paillage et le compostage, ou bien la gestion collective de ces déchets.

Animaux bruyants- Art. R.1334-31 du code de santé publique - Extrait du guide des animaux sédi-équipement

Une personne qui a la garde et la responsabilité d'un animal, a l'obligation de veiller à ce que ce dernier n'émette pas des cris intempestifs et répétitifs de façon à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à l'ordre public, dans tout lieu public ou privé comme des aboiements de chiens, des chants des coqs, des piailllements des volailles... Les personnes gênées par cette nuisance doivent avant tout demander aux propriétaires des animaux de faire cesser les bruits.

Déjections canines

Le ramassage de déjections canines est obligatoire ! Pollution visuelle, olfactive, sans parler du désagrément lorsque l'on marche dedans : même avec le pied gauche, cela ne fait rire personne ! Nous faisons appel au bon sens de chacun et invitons les propriétaires de chiens à utiliser des sacs pour déjections canines. Si vous n'en avez pas, 5 distributeurs sont à votre disposition à Condé sur Huisne : 3 au Parc des Sports et Loisirs, 1 place de l'Église et 1 rue des Rosiers.



Ramassage des ordures ménagères et tri sélectif

Il est rappelé que les poubelles ménagères comme les poubelles de tri doivent être déposés en porte à porte **la veille au soir**.

Dans les conteneurs, les ordures ménagères doivent être mises dans des sacs poubelles.

Pour les communes déléguées de Condé sur Huisne et de Condeau **les sacs jaunes** sont à retirer en Mairie.



Où jeter les masques, lingettes et gants ? Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié. Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24 heures. Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle pour ordures ménagères. En aucun cas ces déchets doivent être mis dans les sacs jaunes !

Les consignes de tri en sacs jaunes :

- Le Papier : journaux, magazines, prospectus, enveloppes, papiers...
- Tous les emballages en plastique : sacs, sachets, films, bouteilles, flacons, pots, boîtes, barquettes.
- Les emballages en métal.
- Les emballages en carton.
- Les briques alimentaires.

Le tri pour le verre se fait toujours en conteneur d'apport volontaire (pots et bocaux en verre, les bouteilles en verre).

Manifestations à venir

Ces manifestations peuvent être annulées selon l'évolution des conditions sanitaires liées au Covid 19

- 01/10/2020** Les nouvelles vendanges près de Brissac Quincé (49) – Club de la Bonne Ambiance.
- 16/10/2020** Pièce de théâtre « C'est toujours la femme qui cherche l'époux » – salle des fêtes Paul Pelleray Commune de Sablons sur Huisne.
- 23/10/2020** Les Pépites de l'Amérique du Sud à Mamers (72) – Club de la Bonne Ambiance.
- 03/11/2020** Les années « âge tendre », en route vers Denézé sous Doué – Club de la Bonne Ambiance.
- 11/11/2020** Cérémonies du 11 novembre 2020 des ACPG du Canton à Condé sur Huisne - Sablons sur Huisne,
- 17/11/2020** Repas spectacle de fin d'année à Mamers – Club de la Bonne Ambiance.
- 21/11/2020** Repas dansant animé par Didier Gilbert – salle des fêtes de Coulonges les Sablons – Club de la Bonne Ambiance.
- 22/11/2020** Concert de Sainte Cécile salle des fêtes Paul Pelleray – Condé Music.
- 27/11/2020** Lancement de l'installation des décorations de Noël et des Illuminations – Commune Sablons-sur-Huisne.
- 04 et 05/12/2020** Téléthon.
- 05/12/2020** Loto salle des fêtes de Coulonges les Sablons – Club de la Bonne Ambiance.
- 24/01/2021** Loto – salle des fêtes Paul Pelleray – Anciens Combattants Sablons sur Huisne.
- 07/03/2021** Déjeuner spectacle des plus de 65 ans– espace Octave Mirbeau Rémalard – Commune de Sablons sur Huisne.



Santé - Social

Infirmières 02.33.83.62.62
Docteur Faure 02.33.25.48.69
Pharmacie 02.33.73.31.32
Kinésithérapeute 02.50.47.93.28
Taxi 02.33.73.33.19

ADMR 02.33.83.72.10
UNA 02.33.25.99.92

Assistante sociale 02.33.85.30.20

Médecin de garde 116 -117

Urgences

SAMU 15
Pompiers 18
Gendarmerie 17
Urgences à partir du portable 112

Services

Agence Postale Communale
02.33.25.69.31

Ecole Fortuné Fardouet
02.33.85.00.75

Ecole de Musique
02.33.25.00.61

Per'Chouette
06.74.29.22.32

Médiathèque
02.33.73.15.65

CdC Cœur du Perche
02.33.25.44.85

Déchetterie Rémalard
02.33.83.07.43

Office du tourisme Cœur du Perche
02.33.73.71.94

Secrétariats de Mairie

Commune déléguée Condé S/ Huisne
02.33.73.34.01
sablonssurhuisne@orange.fr
www.conde-sur-huisne.fr

Commune déléguée Condeau
02.33.73.33.43
mairiecondeau@wanadoo.fr

Commune déléguée Coulonges les Sablons
02.37.52.50.25
mairie.coulonges-les-sablons@wanadoo.fr